
Direction des services d'évaluation
4 septembre 2019

This publication is also available in English.

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML à l'adresse Internet :
Canada.ca/patrimoine.canadien

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2019.
N° de catalogue: CH1-39F-PDF
N° ISSN: 2561-0171

Message de la sous-ministre

J'approuve le Plan d'évaluation quinquennal du ministère du Patrimoine canadien pour les exercices 2019-2020 à 2023-2024, que j'ai soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé par la Politique sur les résultats.

Je confirme que ce Plan d'évaluation ministériel quinquennal continu :

- planifie l'évaluation, au moins tous les cinq ans, de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année, conformément aux exigences de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des fonds publics*;
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- répond aux exigences du système de gestion des dépenses, notamment, selon le cas, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens portant sur l'alignement des ressources.

Je m'assurerai que ce Plan sera mis à jour tous les ans et je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé.

Je suis convaincue que les évaluations contribueront à l'amélioration des programmes de Patrimoine canadien.

Original signé par :

Hélène Laurendeau
Sous-ministre
Patrimoine canadien

Table des matières

Liste des tableaux.....	ii
Liste des acronymes et abréviations.....	ii
1. Introduction	1
2. Contexte ministériel	1
2.1. Mandat et rôle de Patrimoine canadien	1
3. La Direction des services d'évaluation à PCH	3
3.1. Rôle de la fonction d'évaluation à PCH	3
3.2. Structure de gouvernance pour l'évaluation	3
3.3. Priorités de la DSÉ	4
3.4. Structure organisationnelle et planification des ressources	4
3.5. Ressources financières consacrées à la fonction d'évaluation	4
3.6. Gestion des projets d'évaluation et optimisation des ressources	4
4. Principales réalisations de 2018-2019.....	5
5. Aperçu de l'exercice de planification annuel.....	6
6. Projets d'évaluation prévus de 2019-2020 à 2023-2024.....	6
6.1. Portée des dépenses de programmes directes (DPD).....	6
6.2. Calendrier pour la période 2019-2020 à 2023-2024	7
6.3. Planification d'autres activités en 2019-2020	10
Annexe 1 – Répertoire des programmes de 2019-2020	12
Annexe 2 – Exercice de planification annuel	14
Annexe 3 – Calendrier des évaluations pour les exercices 2019-2020 à 2023-2024.....	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Budget principal des dépenses 2019-2020 de PCH	2
Tableau 2 : Budget prévu de la DSÉ pour l'exercice 2019-2020.....	4
Tableau 3 : Projets d'évaluation menés et terminés en 2018-2019	5
Tableau 4 : Aperçu de la couverture totale des DPD par exercice financier.....	7
Tableau 5 : Projets d'évaluation 2019-2020 et 2020-2021	9
Tableau 6 : Affaires culturelles.....	15
Tableau 7 : Citoyenneté, Patrimoine et Régions.....	16
Tableau 8 : Sport, évènements majeurs et commémorations.....	17
Tableau 9 : Politique stratégique, planification et affaires ministérielles.....	18
Tableau 10 : Autre	18
Tableau 11 : Services internes.....	18
Tableau 12 : Initiatives horizontales d'autres ministères fédéraux	19

Liste des acronymes et abréviations

BDPA	Bureau de la dirigeante principale de l'audit
CT	Conseil du Trésor
DPD	Dépenses de programmes directes
DSÉ	Direction des services d'évaluation
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
MC	Mémoire au Cabinet
PCH	Patrimoine canadien
PM	Plan ministériel
PMSC	Projet de modernisation des subventions et contributions
RE	Responsabilité essentielle
S ET C	Subventions et contributions
SM	Sous-ministre
UPP	Unité des pratiques professionnelles

1. Introduction

Le présent document décrit le Plan d'évaluation ministériel (le Plan) quinquennal de Patrimoine canadien (PCH) élaboré conformément aux exigences législatives et aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT).

Le but du Plan est d'assurer que le Ministère respecte les obligations de reddition de comptes liées aux évaluations tout en se dotant d'un plan stratégique pour la fonction d'évaluation. Le Plan constitue également un outil de gestion important pour le chef de l'évaluation, et appuie la sous-ministre (SM) dans l'accomplissement de ses obligations en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et de la politique du Conseil du Trésor (CT) relative à l'évaluation.

Conformément à la Politique sur les résultats, le document présente clairement la portée des évaluations prévues pour la période de 2019-2020 à 2023-2024. Le Plan garantit que PCH entreprendra des évaluations des programmes de subventions et de contributions (S et C) dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont égales ou supérieures à cinq millions de dollars par année. Le Plan comprend également des évaluations conformes aux engagements pris dans le cadre des présentations au CT. Il examine aussi le besoin d'évaluer les programmes de S et C dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont inférieures à cinq millions de dollars par année afin d'utiliser la marge de manœuvre offerte par la Politique sur les résultats. Le chef de l'évaluation continuera de travailler avec la haute direction pour s'assurer que la conception des évaluations permet de répondre aux exigences de la Politique ainsi qu'aux principaux besoins d'information de la direction ou des intervenants associés à chaque programme.

2. Contexte ministériel

2.1. Mandat et rôle de Patrimoine canadien

Patrimoine canadien est le ministère fédéral qui, avec les organismes de son portefeuille, joue un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens.

Le mandat du Ministère est énoncé dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* et met l'accent sur le renforcement et la promotion « de l'identité et des valeurs, du développement culturel et du patrimoine canadien ». La *Loi* établit les responsabilités spécifiques du ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme, de la ministre des Sciences et des Sports, ainsi que de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, telles qu'elles sont énoncées dans les lois et règlements fédéraux, ainsi que dans les décrets en conseil¹.

Les activités ministérielles sont en grande partie structurées par des programmes et des politiques qui favorisent un environnement où les Canadiens peuvent profiter d'expériences culturelles dynamiques, célébrer leur histoire et leur patrimoine, et bâtir des collectivités fortes. Le Ministère investit dans l'avenir en appuyant les arts, nos deux langues officielles, les langues autochtones, nos athlètes et le système sportif.

¹ [Plan ministériel 2019-2020 — Patrimoine canadien](#)

Le Cadre ministériel des résultats, mis en œuvre en novembre 2017, énonce cinq responsabilités essentielles (RE) qui représentent le mandat du Ministère². Les cinq RE et les programmes, décrits dans le Répertoire des programmes 2019-2020 de PCH, sont présentés à l'annexe 1.

Selon le Budget principal des dépenses 2019-2020, PCH prévoit dépenser plus de 1,41 milliard de dollars en programmes, politiques, initiatives et services, dont près de 85 % vont directement aux bénéficiaires sous forme de paiements de transfert. Les dépenses totales prévues pour 2019-2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous, selon les RE et les services internes du Ministère.

Tableau 1 : Budget principal des dépenses 2019-2020 de PCH

Responsabilités essentielles	Prévisions des dépenses
RE1 – Créativité, arts et culture	474 894 788 \$
RE2 – Patrimoine et célébrations	100 278 571\$
RE3 – Sport	231 116 623 \$
RE4 – Diversité et inclusion	100 241 414 \$
RE5 – Langues officielles	435 398 291 \$
Services internes	74 179 084 \$
Budget total	1 416 108 771 \$

Source : Plan ministériel 2019-2020 – Patrimoine canadien. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses prévues par la loi, les S et C et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

Le premier ministre a confié au ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme le mandat d'exécuter le plan du gouvernement visant à renforcer et à promouvoir nos industries culturelles et créatives, à célébrer la diversité du Canada et à favoriser une plus grande inclusion³. Le mandat octroyé à la ministre des Sports et des Personnes handicapées⁴ est de promouvoir la santé des Canadiens au moyen du sport et des loisirs, et de faire en sorte que les Canadiens qui ont un handicap puissent compter sur une meilleure accessibilité et des possibilités accrues⁵. Enfin, le mandat de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie consiste à promouvoir et à stimuler le tourisme au Canada, et mettre à profit le plein potentiel économique de ce secteur clé de l'économie, en plus de protéger et promouvoir les deux langues officielles et d'assurer l'engagement solide et soutenu du Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie⁶.

Ces mandats reposent principalement sur ce qui suit :

- un engagement à favoriser un gouvernement transparent, honnête et redevable envers les Canadiens et les Canadiennes; un gouvernement qui respecte les normes d'éthique les plus rigoureuses, porte une attention soutenue à la gestion des fonds publics et observe la plus grande prudence dans ce domaine;

² Pour de plus amples renseignements sur les responsabilités essentielles du Ministère, veuillez consulter le « [Plan ministériel 2019-2020](#) — Patrimoine canadien ».

³ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la [Lettre de mandat du ministre du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme](#).

⁴ En date du 18 juillet 2018, le titre de la ministre des Sports et des Personnes handicapées est devenu : « Ministre des Sciences et des Sports ».

⁵ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la [Lettre de mandat du ministre des Sports et des Personnes handicapées](#).

⁶ Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la [Lettre de mandat de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie](#).

-
- un engagement à faire l'essai de nouvelles approches pour remédier aux problèmes actuels et améliorer la prestation des programmes;
 - une approche coordonnée en matière d'analyse comparative entre les sexes plus qui soutient la recherche, l'élaboration de politiques et l'atteinte de résultats en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les sexes au Canada, et qui s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement du Canada de miser sur la force du Canada en tant que société diversifiée et inclusive.

3. La Direction des services d'évaluation à PCH

3.1. Rôle de la fonction d'évaluation à PCH

La Direction des services d'Évaluation (DSÉ) a pour mandat de fournir des évaluations de qualité et en temps opportun en vue d'appuyer la reddition de comptes, la prise de décisions, la gestion des dépenses, l'amélioration continue des programmes et l'élaboration des politiques à PCH. De plus, la DSÉ offre des services consultatifs à la haute direction du Ministère dans divers domaines, dont la préparation des mémoires au Cabinet (MC), les présentations au CT et les activités de mesure du rendement.

Outre ses principales activités, qui consistent à réaliser des projets d'évaluation, la DSÉ mène diverses activités visant à soutenir et à renforcer la fonction d'évaluation du Ministère par l'entremise de son Unité des pratiques professionnelles (UPP). En plus des responsabilités liées à la planification, à la reddition de comptes et à la liaison interne et externe, l'UPP élabore des outils et des documents d'orientation pour veiller à l'efficacité et à l'efficience de la fonction.

La DSÉ soutient efficacement le Ministère dans la démonstration des résultats pour les Canadiens en réalisant des évaluations de ses programmes. En publiant des rapports d'évaluation et en offrant des services de consultation et d'orientation en temps opportun. La DSÉ remplit son rôle de fournir des données probantes pour éclairer la prise de décisions et soutenir l'amélioration des programmes.

3.2. Structure de gouvernance pour l'évaluation

Le sous-ministre adjoint du secteur Politique stratégique, planification et affaires ministérielles assume le rôle de chef de l'évaluation à PCH.

Le chef de l'évaluation et le directeur général de la Direction générale, politique, planification et recherche stratégiques sont appuyés par la directrice et le personnel de la DSÉ. Le chef de l'évaluation veille à ce que le Plan, les rapports d'évaluation et les résultats du suivi de la mise en œuvre des plans d'action de la direction en réponse aux recommandations de l'évaluation soient soumis en temps voulu au Comité exécutif, présidé par la SM, à des fins d'examen et d'aval, pour ensuite procéder à l'approbation de la SM.

3.3. Priorités de la DSÉ

Pour s’acquitter de son mandat, la DSÉ mettra l’accent sur les priorités suivantes en 2019-2020, tout en soutenant les priorités de PCH et celles du gouvernement du Canada.

- Réaliser des évaluations de haute qualité en temps opportun, dans les limites du budget et conformément aux normes professionnelles, afin d’appuyer la prise de décisions et de répondre aux obligations légales et aux exigences du CT.
- Enrichir la capacité de la DSÉ en investissant dans les ressources humaines et en faisant la promotion d’un milieu axé sur la pensée novatrice.
- Veiller à ce que les rapports d’évaluation soient rendus publics en temps opportun.
- Encourager la mise en œuvre en temps opportun des plans d’action de la direction en réponse aux recommandations découlant des évaluations.

3.4. Structure organisationnelle et planification des ressources

La DSÉ compte actuellement 19,75 équivalents temps plein, dont 14 se consacrent exclusivement aux engagements prévus dans le Plan. Les autres employés font partie de l’UPP et du bureau de la directrice.

La DSÉ continuera de renforcer la capacité interne d’évaluation grâce, entre autres, au perfectionnement professionnel, à la formation et au recrutement. Pour s’acquitter de son mandat, la DSÉ tient compte des ressources nécessaires et disponibles, et de la durée de chaque projet d’évaluation selon le niveau de risque et la complexité. Compte tenu du plan ambitieux pour 2019-2020, la DSÉ continuera d’embaucher des employés chevronnés tout en tirant parti de ressources externes pour mener à bien le Plan.

3.5. Ressources financières consacrées à la fonction d’évaluation

Le budget permanent alloué à la réalisation des projets d’évaluation, en vigueur depuis 2016-2017 confère une plus grande stabilité à la DSÉ. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des dépenses d’évaluation et des ressources humaines prévues pour 2019-2020.

Tableau 2 : Budget prévu de la DSÉ pour l’exercice 2019-2020

Type de dépense	Budget estimé
Salaires (services votés)	2 102 814\$
Dépenses non salariales*	619 765\$
Total	2 722 579\$
Équivalents temps plein**	24,75

*Budget de fonctionnement, non affecté à la réalisation du Plan

**Incluant les employés qui seront embauchés tout au long de l’année

3.6. Gestion des projets d’évaluation et optimisation des ressources

La DSÉ s’engage à toujours chercher des façons économiques de réaliser les évaluations. Lorsqu’elle réalise ses projets d’évaluation, la DSÉ utilise l’expertise d’autres services à l’interne, comme le Groupe de recherche sur les politiques et la Direction générale de la gestion des finances (planification financière et

Centre d'expertise en subventions et contributions). Des ressources externes ciblées sont aussi embauchées pour mener des études spécialisées ou pour combler des besoins temporaires. Cette démarche hybride garantit la souplesse et la valeur ajoutée de la DSÉ.

Pour mener à bien ses activités, la DSÉ continuera de mettre en œuvre des stratégies visant à offrir des produits et des services d'évaluation pertinents, de haute qualité, en temps opportun et de façon économique. Ces stratégies comprennent notamment :

- tirer parti de la marge de manœuvre offerte dans la Politique pour calibrer et harmoniser la portée des travaux avec les besoins de la direction;
- prévoir une période de contingence à l'étape de planification de chaque projet afin de pouvoir réagir en cas d'imprévu;
- envisager l'application de méthodes et de processus d'évaluation novateurs pour surmonter les difficultés (p. ex. disponibilité de données sur le rendement);
- collaborer avec le Bureau de la dirigeante principale de l'audit (BDPA) de PCH pour réduire les chevauchements ou le fardeau excessif pour les programmes;
- évaluer les risques liés aux programmes aux fins de planification de l'évaluation pour déterminer de façon efficace les ressources requises pour un projet d'évaluation;
- envisager la possibilité de regrouper des programmes aux fins d'évaluation, dans certains cas. Les évaluations groupées permettent d'économiser des ressources humaines et financières, mais elles comportent également un niveau de risque plus élevé.

4. Principales réalisations de 2018-2019

Dans le cadre du Plan 2018-2019 à 2022-2023, la DSÉ a travaillé sur 13 projets d'évaluation couvrant 15 programmes et initiatives. De ce nombre, trois projets sont terminés (voir Tableau 3 ci-dessous) et dix se poursuivront en 2019-2020 (voir Tableau 5).

Tableau 3 : Projets d'évaluation menés et terminés en 2018-2019

No	Nom du programme	Date d'approbation	Date de publication
1	Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs)	Approuvé en mai 2018	5 septembre 2018
2	Programme de financement du Harbourfront Centre	Approuvé en septembre 2018	14 décembre 2018
3	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	Approuvé en février 2019	À venir

État des données au 31 mars 2019

La DSÉ a fourni des services-conseils dans divers domaines, notamment de la rétroaction et des conseils relatifs à la préparation de 31 MC et 25 présentations au CT à l'égard des programmes ou initiatives de PCH et d'autres ministères pour lesquels PCH est impliqué. Elle a également contribué à la mise à jour des profils d'information sur le rendement, ainsi que d'autres documents de planification et de rendement (p. ex. Plan ministériel (PM), Rapport ministériel sur les résultats, modalités de programme, profil de risque du Ministère).

Conformément à la Politique, la DSÉ mène des activités de suivi auprès des responsables de programme afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Plans d'action de la direction approuvés en réponse aux recommandations découlant des évaluations. La DSÉ rend compte, deux fois par an, des résultats de ces activités de suivi au Comité exécutif.

La DSÉ a confié au Groupe de recherche sur les politiques le mandat d'effectuer un sondage postérieur au projet d'évaluation afin d'obtenir des commentaires sur la pertinence et l'utilisation des évaluations en se concentrant sur les domaines suivants : relations, processus et rapport, pertinence et gestion des projets d'évaluation.

Une fois de plus, la DSÉ a dirigé une cohorte d'ateliers destinés aux fonctionnaires fédéraux dans le but d'améliorer leur compréhension des méthodes expérimentales et de promouvoir leur utilisation pratique dans un large éventail de politiques et de programmes gouvernementaux. Tenant compte des commentaires des participants de la première cohorte d'ateliers, la DSÉ a offert gratuitement les ateliers sous un nouveau format avec un contenu modifié. Ils comprenaient notamment, une présentation de représentants d'un programme de PCH sur leur projet d'expérimentation et un atelier pratique sur la conception d'expérience répondant à leurs besoins dans le milieu de travail. La deuxième cohorte ciblait tous les employés de PCH. Des employés d'autres ministères du gouvernement fédéral y ont aussi participé.

La DSÉ a entrepris diverses activités telles que : l'examen semestriel du Plan; la réponse aux activités de planification (Plan d'activités intégré, Cadre de responsabilisation de gestion, etc.); le suivi mensuel de l'état d'avancement des projets d'évaluation au moyen d'un tableau de bord; la réponse aux demandes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels et les activités liées à la publication des rapports d'évaluation sur canada.ca dans les deux langues officielles.

5. Aperçu de l'exercice de planification annuel

Conformément aux exigences du CT, la DSÉ effectue chaque année un exercice de planification afin de déterminer les projets d'évaluation qui seront réalisés au cours du prochain cycle d'évaluation quinquennal. Les principales étapes consistent à déterminer l'univers de l'évaluation, à planifier le processus, à consulter, à prioriser les projets d'évaluation et à faire approuver le Plan (pour plus de détails, voir l'annexe 2).

6. Projets d'évaluation prévus de 2019-2020 à 2023-2024

6.1. Portée des dépenses de programmes directes (DPD)

Conformément à la Politique, le Plan 2019-2020 à 2023-2024 présente clairement les dépenses qui seront couvertes par les évaluations pour le prochain cycle quinquennal. Comme l'indique le tableau 4 ci-dessous, les évaluations prévues pour les cinq prochains exercices permettent d'atteindre une couverture de 99 % des DPD. Les montants correspondent à ceux présentés dans le Budget principal des

dépenses, conformément au PM 2019-2020. Les dépenses des activités de politiques⁷ et les dépenses liées à l'appui des services juridiques, soit l'équivalent de 1 % des DPD, ne sont pas couvertes dans ce cycle de planification. Le développement d'un cadre d'évaluation et l'approche à adopter en matière d'évaluation des activités de politiques sont en cours. Une fois ces activités terminées, les activités de politiques seront considérées dans le Plan.

Tableau 4 : Aperçu de la couverture totale des DPD par exercice financier

Exercice financier	Montant	Couverture
Prévision totale des DPD	1 416 108 771 \$	100 %
Année 1 : 2019-2020*	298 639 029 \$	21 %
Année 2 : 2020-2021	489 489 860 \$	35 %
Année 3 : 2021-2022	22 246 814 \$	2 %
Année 4 : 2022-2023	487 139 952 \$	34 %
Année 5 : 2023-2024	37 834 208 \$	3 %
Total des dépenses de programmes directes**	1 335 349 863 \$	94 %
Services internes***	62 484 744 \$	5 %

*L'année 1 inclut le montant du service interne des communications présentement en évaluation.

**Les activités de politiques (Examen des investissements dans le secteur culturel, Radiodiffusion et communications numériques, Politique du droit d'auteur, Politique du commerce et négociation, Politique du film et de la vidéo) ne sont pas incluses dans ce cycle de planification.

***Les services juridiques ne sont pas non plus inclus puisque le montant minimal indiqué dans le budget de PCH représente le personnel administratif en place pour appuyer les services juridiques. Par conséquent, ils ont été exclus. De plus, le montant du service des communications a également été retiré du total puisqu'il est déjà capté à l'année 1.

6.2. Calendrier pour la période 2019-2020 à 2023-2024

Le calendrier des évaluations (présenté en détail à l'annexe 3) répertorie tous les projets d'évaluation qui seront réalisés par PCH de 2019-2020 à 2023-2024. Au cours des cinq prochaines années, la couverture inclut les programmes continus de S et C (dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont égales ou supérieures à cinq millions de dollars par année, et certaines dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont inférieures à cinq millions de dollars par année), les évaluations conformes aux engagements pris dans le cadre des présentations au CT, les programmes sans composantes de S et C, les services internes (en réserve) ainsi que la participation de PCH à l'évaluation horizontale de la Stratégie emploi jeunesse, dirigée par Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Outre les dates prévues des évaluations, le calendrier indique pour chaque sous-programme et initiative à évaluer : les dépenses prévues des programmes, le niveau de risque associé au programme (voir Annexe 3) aux fins de planification des évaluations, ainsi que les dates des audits prévus pour les trois prochaines années.

Le Tableau 5 ci-dessous présente les projets lancés l'année précédente qui se poursuivront en 2019-2020 (n=10) et ceux qui commenceront en 2019-2020 (n=8), 18 projets d'évaluation portant sur 22 programmes et initiatives, dont trois services internes et une évaluation horizontale dirigée par un autre

⁷ Notamment l'examen des investissements dans le secteur culturel, la radiodiffusion et les communications numériques, la Politique du droit d'auteur, Politique du commerce et négociation et la Politique du film et de la vidéo.

ministère seront en cours durant cet exercice. Conformément à la Politique sur les résultats, le Plan démontre une considération pour l'évaluation de certains programmes de subventions et de contributions exemptés de l'article 42.1 de la LGFP en raison de leurs dépenses réelles moyennes sur cinq ans étant inférieures à 5 millions de dollars (ceux-ci sont présentés en gris dans le Tableau 5).

Tableau 5 : Projets d'évaluation 2019-2020 et 2020-2021

No	Nom du programme	Dernière date d'approbation	Date de début	Date de fin prévue
Projets d'évaluation menés en 2018-2019 et se poursuivant en 2019-2020				
1	Stratégie emploi jeunesse ⁸	N/A	Mai 2016	Janvier 2020
2	150 ^e anniversaire de la confédération ⁹	N/A	Mars 2017	Juillet 2019
3	TV5	Novembre 2014	Mars 2017	Juin 2019
4	Fonds du Canada pour la présentation des arts*	Août 2014	Mai 2017	Août 2019
	Fonds du Canada pour les espaces culturels*			
	Fonds du Canada pour l'investissement en culture*			
5	Fonds du livre du Canada	Juillet 2014	Mai 2018	Juillet 2019
6	Fonds de la musique du Canada	Juillet 2014	Mai 2018	Juillet 2019
7	Programme de coordination des langues officielles (B. Coordination interministérielle – Article 42 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>)	Octobre 2005	Juin 2018	Septembre 2019
8	Expérience de la capitale	Jamais évalué	Août 2018	Janvier 2020
9	Communications (service interne)	Jamais évalué	Septembre 2018	Octobre 2019
10	Fonds des médias du Canada	Juillet 2015	Janvier 2019	Avril 2020
Projets d'évaluation qui seront lancés en 2019-2020				
1	Fonds du Canada pour les périodiques	Juin 2015	Juin 2019	Mai 2020
2	Programme d'aide aux musées	Décembre 2015	Juillet 2019	Mars 2020
3	Programme des Autochtones	Mars 2016	Septembre 2019	Mars 2020
4	Échange Canada	Février 2016	Septembre 2019	Novembre 2020
5	Programme d'accueil*	Mars 2016	Octobre 2019	Décembre 2020
	Programme de soutien au sport*			
	Programme d'aide aux athlètes*			
6	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Octobre 2016	Janvier 2020	Mars 2021
7	Projet de modernisation des subventions et contributions – conjoint avec l'audit (en réserve)**	Jamais évalué	À confirmer	À confirmer
8	Technologies de l'information (en réserve)	Jamais évalué	À confirmer	À confirmer
Projets d'évaluation qui seront lancés en 2020-2021				
1	Fonds pour l'histoire du Canada	Juillet 2015	Mai 2020	Avril 2021
2	Programme Développement des communautés de langue officielle*	Mai 2017	Mai 2020	Février 2022
	Programme Mise en valeur des langues officielles*			
3	Programme de coordination des langues officielles (incluant le Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir) ¹⁰	Mai 2017	Mai 2020	Février 2022
4	Stratégie d'exportation créative	Jamais évalué	Juillet 2020	Décembre 2021

⁸ Évaluation menée par Emploi et développement social Canada / PCH Jeunesse Canada au travail

⁹ Évaluation qui découle d'un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

¹⁰ Évaluation qui découle d'un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

5	Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme	Mars 2018	Janvier 2021	Juin 2022
---	--	-----------	--------------	-----------

* Évaluation groupée

** Évaluation suggérée par le SCT

6.2.1. Changements apportés au calendrier du Plan

Certaines modifications ont été apportées au Plan par rapport à celui de l’an dernier afin d’adresser les besoins exprimés par les programmes et la capacité interne de la DSÉ, permettant de mieux refléter la flexibilité de la Politique sur les résultats. Les principaux changements sont :

- Les trois programmes sous « Développement du sport et performance haut niveau » – date de début déplacée d’avril 2019 à octobre 2019;
- Programme des droits de la personne – déplacé de février 2020 à septembre 2022 afin de s’aligner à l’évaluation du Programme de contestation judiciaire¹¹;
- Les services internes ont été regroupés et leur évaluation mise en réserve afin de considérer les besoins et la capacité de la DSÉ;
- Ajout de l’évaluation conjointe avec le BDPA sur le Projet de modernisation des subventions et contributions (PMSC) - en réserve pour l’année 2019-2020;
- En vertu de la flexibilité offerte par la Politique sur les résultats, la date de début de l’évaluation du Programme d’indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada a été repoussée à l’année financière 2023-2024, suite à une consultation avec le programme et considérant que le niveau de risque a diminué.
- Les dates de fin des évaluations du programme d’aide aux musées et du programme des Autochtones ont été devancées au mois de mars 2020 en raison de l’identification de besoin d’information à l’appui des directions de ces programmes.

6.3. Planification d’autres activités en 2019-2020

En 2019-2020, la DSÉ continuera de mener d’autres activités à l’appui de la fonction et du Ministère. Ces activités sont brièvement décrites ci-dessous et ont été prises en compte dans les décisions relatives à la planification et aux ressources.

6.3.1. Services-conseils

La DSÉ continuera de répondre aux demandes de services-conseils en matière d’évaluation pour faciliter l’examen des MC et des présentations au CT, notamment les annexes respectives sur les résultats. Ainsi la DSÉ jouera un rôle aux étapes de conceptualisation et de conception des nouveaux programmes afin de garantir que la théorie des programmes est solide et bien exposée, ou aux étapes intermédiaires du cycle de vie d’un programme pour évaluer s’il est en voie d’obtenir les résultats prévus.

¹¹ Évaluation qui découle d’un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

6.3.2. Rapport annuel du chef de l'évaluation

La troisième édition du Rapport annuel du chef de l'évaluation de PCH sera terminée en 2019-2020. Ce rapport viendra appuyer l'engagement du gouvernement à l'égard de la gestion axée sur les résultats et de la prise de décisions fondées sur des données probantes, conformément à la Politique sur les résultats de 2016 du CT.

6.3.3. Vérification de la Politique¹²

Conformément au Plan d'audit axé sur les risques pour 2018-2019 à 2020-2021, le BDPA a réalisé un audit de la mise en œuvre de la Politique sur les résultats. L'objectif était de fournir une assurance concernant le cadre de contrôle de gestion mis en place par PCH pour atteindre les résultats attendus de la Politique sur les résultats.

De façon générale, l'audit a conclu que PCH a mis en place un cadre de contrôle de gestion afin de mettre en œuvre les exigences de la politique et de la directive sur les résultats. En ce qui a trait à l'évaluation, il est noté que la DSÉ utilise les nouvelles marges de manœuvre de la Politique, et explore comment obtenir des gains d'efficacité afin d'affecter plus de ses ressources pour mieux répondre aux priorités et aux risques ministériels. Selon le rapport d'audit, sur l'échelle de maturité de ce cadre de contrôle, les services d'évaluation se situent à l'extrémité supérieure.

L'audit a identifié des possibilités d'amélioration concernant la capacité de la mesure du rendement, la gouvernance, l'affectation des ressources et la surveillance. Les six recommandations ont été acceptées et seront mises en œuvre au courant des années 2019 et 2020.

¹² Bureau de la dirigeante principale de l'audit. Audit de la mise en œuvre de la Politique sur les résultats, 2019.

Annexe 1 – Répertoire des programmes de 2019-2020

Responsabilités essentielles et répertoire des programmes	Composantes
Responsabilité essentielle 1	Créativité, Arts et Culture
Arts	Fonds du Canada pour la présentation des arts Fonds du Canada pour les espaces culturels Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts Fonds du Canada pour l'investissement en culture Programme de financement du Harbourfront Centre
Cadre du marché culturel	Radiodiffusion et communications numériques Politique du droit d'auteur Politique du film et de la vidéo Politique du commerce et négociation Examen des investissements dans le secteur culturel
Soutien et développement des industries culturelles	Fonds des médias du Canada Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique TV5 Fonds du livre du Canada Fonds du Canada pour les périodiques Fonds de la musique du Canada La Stratégie d'exportation créative du Canada
Responsabilité essentielle 2	Patrimoine et Célébration
Célébrations, commémorations et symboles nationaux	Cérémonial d'État et protocole Expérience de la capitale Programme des célébrations et des commémorations
Engagement communautaire et patrimoine	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine
Préservation et accès au patrimoine	Programme d'aide aux musées Institut canadien de conservation / Réseau canadien d'information sur le patrimoine Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada Programme des biens culturels mobiliers
Apprentissage de l'histoire canadienne	Fonds pour l'histoire du Canada
Responsabilité essentielle 3	Sport
Développement du sport et performance haut niveau	Programme d'aide aux athlètes Programme de soutien au sport Programme d'accueil

Responsabilité essentielle 4	Diversité et inclusion
Multiculturalisme	Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme
Droits de la personne	Programme des droits de la personne Programme de contestation judiciaire
Langues et cultures autochtones	Programme des Autochtones
Engagement des jeunes	Programme Échanges Canada Les jeunes s'engagent
Responsabilité essentielle 5	Langues officielles
Langues officielles	Programme Développement des communautés de langue officielle Programme Mise en valeur des langues officielles Programme de Coordination des langues officielles

Annexe 2 – Exercice de planification annuel

Aperçu de l'exercice de planification annuel

Conformément aux exigences du Conseil du Trésor, la Direction des services d'évaluation effectue chaque année un exercice de planification afin de déterminer les projets d'évaluation qui seront réalisés au cours du prochain cycle d'évaluation quinquennal.



1 UNIVERS DE L'ÉVALUATION

L'univers représente le **point de départ de la planification de l'évaluation**. Le **répertoire des programmes 2019-2020**, qui indique les dépenses de programmes directs du ministère ainsi que le Cadre de résultats ministériels, ont servi de base pour déterminer l'univers de l'évaluation qui permet d'avoir une **vue d'ensemble de toutes les unités « évaluables » obligatoires et potentielles**.

2 PROCESSUS DE PLANIFICATION

- Consultation des documents pertinents** (Lignes directrices décrites dans le Guide sur les résultats (version provisoire)¹, plan ministériel, profil de risque du ministère, profils d'information sur le rendement) utilisés comme référence pour **tenir compte du contexte environnemental et déterminer les changements et ajouts potentiels**.
- Évaluation des risques aux fins de planification** afin de mettre à jour les renseignements sur les programmes.

- Obtention de la **mise à jour annuelle des niveaux de référence** pour l'année à venir.
- Analyse des évaluations obligatoires, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques et des engagements provenant des présentations au Conseil du Trésor**, versus les évaluations discrétionnaires, selon la flexibilité offerte par la directive sur les résultats.



3 CONSULTATIONS

La **Direction des services d'évaluation a mené des consultations** avec le Secrétariat du Conseil du trésor, le Bureau du dirigeant principal de l'audit, certains programmes ciblés et d'autres ministères et organismes fédéraux. L'objectif était **d'établir les priorités ministérielles** en ce qui concerne l'évaluation et **de prendre en considération les besoins spécifiques et les préoccupations** exprimés par ces partenaires.

4 PRIORISATION DES PROJETS D'ÉVALUATION

L'évaluation des risques aux fins de la planification des projets d'évaluation, de même que les consultations, sans oublier l'examen des documents, servent à **actualiser le calendrier d'évaluation quinquennal**. Ils servent également à veiller à la **répartition équilibrée des ressources et des efforts**, ainsi qu'au **respect des exigences** du Secrétariat du Conseil du Trésor.



5 APPROBATION

- L'ébauche du plan** est présentée à la directrice de la Direction des services d'évaluation, au directeur général et au chef de l'évaluation.
- Le plan est présenté au **CRPIE pour aval** et au **Comité exécutif** afin de recommander son approbation à la sous-ministre.

- Le plan est **transmis au Secrétariat du Conseil du Trésor** et **publié** sur le site canada.ca.



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

¹ Dernière mise à jour en août 2018.

Canada

Annexe 3 – Calendrier des évaluations pour les exercices 2019-2020 à 2023-2024

Ce calendrier d'évaluation a été élaboré à partir : du Plan 2018-2019 à 2022-2023; de dispositions législatives; d'exigences du CT; d'engagements pris dans les présentations au CT; de consultations avec la direction de certains programmes, les représentants du SCT et des ministères et organismes fédéraux; de la coordination avec le BDPA; de renseignements fournis dans les fiches de risque aux fins d'évaluation par les programmes et des niveaux de référence à jour obtenus de la Direction générale de la gestion financière.

Le niveau de risque aux fins de planification des projets d'évaluation est basé sur les six facteurs suivants : (1) importance relative du programme (en matière de budget), (2) capacité de gestion du rendement et solidité de la théorie du programme, (3) complexité du programme, (4) sensibilité – intérêt du public et visibilité, (5) état de préparation en vue de l'évaluation et (6) besoins particuliers en information du programme ou de la haute gestion. Le niveau de risque global est primordial dans la détermination du niveau d'efforts et des ressources nécessaires pour la conduite des projets d'évaluation.

Les échéanciers ainsi établis tiennent compte des priorités et risques ministériels en matière d'évaluation tout en prenant en considération les besoins particuliers et les préoccupations exprimés par les programmes.

Dans les tableaux présentés aux pages suivantes, les projets exemptés de l'article 42.1 de la LGFP conformément à la Politique sur les résultats sont présentés en gris.

Tableau 6 : Affaires culturelles

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
1	RE1	Fonds du Canada pour la présentation des arts (Groupée, 1, 2 et 4)	37 965 970	Modéré		Débuté en mai 2017	Fin août 2019				
2	RE1	Fonds du Canada pour les espaces culturels (Groupée, 1, 2 et 4)	60 649 843	Modéré	2018-2019	Débuté en mai 2017	Fin août 2019				
3	RE1	Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	24 284 885	Modéré						Début septembre 2022	Fin novembre 2023
4	RE1	Fonds du Canada pour l'investissement en culture (Groupée, 1, 2 et 4)	24 810 353	Modéré		Débuté en mai 2017	Fin août 2019				
5	RE1	Programme de financement du Harbourfront Centre	5 158 449	Modéré	2020-2021					Début avril 2022	Fin juin 2023
6	RE1	Fonds des médias du Canada	135 096 590	Modéré		Débuté janvier 2019		Fin avril 2020			
7	RE1	Stratégie d'exportation créative	13 841 241	Élevé				Début juillet 2020	Fin décembre 2021		
8	RE1	Fonds de la musique du Canada	28 536 334	Modéré		Débuté mai 2018	Fin juillet 2019				

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
9	RE1	Fonds du livre du Canada	40 055 606	Modéré		Début mai 2018	Fin juillet 2019				
10	RE1	Fonds du Canada pour les périodiques	80 740 499	Élevé	2020-2021 (en réserve)		Début juin 2019	Fin mai 2020			
11	RE1	TV5	11 575 472	Modéré		Débuté en mars 2017	Fin juin 2019				

Tableau 7 : Citoyenneté, Patrimoine et Régions

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
12	RE2	Programme d'aide aux musées	20 555 855	Modéré			Début juillet 2019	Fin mars 2020			
13	RE2	Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada	319 013	Faible							Début octobre 2023
14	RE2	Institut canadien de conservation / Réseau canadien d'information sur le patrimoine	11 773 360	Modéré	Rapport prévu printemps 2019				Début juillet 2021	Fin décembre 2022	
15	RE2	Programme des biens culturels mobiliers	1 069 218	Modéré						Début août 2022	
16	RE2	Fonds pour l'histoire du Canada	8 405 573	Faible				Début mai 2020	Fin avril 2021		
17	RE4	Programme Échanges Canada	20 459 534	Modéré			Début septembre 2019	Fin novembre 2020			
18	RE4	Les jeunes s'engagent	3 920 498	Faible					Début juin 2021	Fin mai 2022	
19	RE2	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	22 076 614	Modéré			Début janvier 2020	Fin mars 2021			
20	RE4	Programme des Autochtones (inclus l'Initiative des langues autochtones)	44 374 879	Élevé			Début Sept. 2019	Fin mars 2020			
21	RE4	Programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme	24 164 847	Élevé	2021-2022				Début janvier 2021		Fin juin 2022
22	RE5	Programme Développement des communautés de langue officielle (Groupée 22 et 23)	295 218 801	Élevé	2020-2021				Début mai 2020	Fin février 2022	
23	RE5	Programme de mise en valeur des langues officielles (Groupée 22 et 23)	135 258 332	Élevé					Début mai 2020	Fin février 2022	
24	RE5	Programme de coordination des langues officielles (incluant le Plan d'action pour		N/A					Début mai 2020	Fin février 2022	

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
		les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir ¹³									
25	RE5	Programme de coordination des langues officielles (Coordination interministérielle - Article 42 de la LLO)	4 921 158	Modéré		Débuté juin 2018	Fin septembre 2019				

Tableau 8 : Sport, événements majeurs et commémorations

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
26	RE2	Programme des célébrations et des commémorations	16 804 114	Modéré					Début octobre 2021	Fin décembre 2022	
27	RE2	Expérience de la capitale	13 915 192	Modéré	2020-2021	Débuté août 2018	Fin janvier 2020				
28	RE2	Cérémonial d'État et protocole (Programme de subvention fédérale pour les lieutenants-gouverneurs)*	5 359 632	Modéré							
29	RE3	Programme d'accueil (Groupée 29, 30, 31)	32 354 703	Modéré			Début octobre 2019	Fin décembre 2020			
30	RE3	Programme de soutien au sport (Groupée 29, 30, 31)	165 268 235	Modéré			Début octobre 2019	Fin décembre 2020			
31	RE3	Programme d'aide aux athlètes (Groupée 29, 30, 31)	33 493 685	Modéré			Début octobre 2019	Fin décembre 2020			

* En conformité avec la Politique sur les résultats, le Comité exécutif de PCH a prévu la fin de la prochaine évaluation en 2028. Cette décision est basée sur les résultats de l'évaluation ainsi que le faible risque du programme. La direction des services d'évaluation pourrait réviser le calendrier d'évaluation si des changements survenaient dans l'environnement ou le contexte du programme.

¹³ Évaluation qui découle d'un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

Tableau 9 : Politique stratégique, planification et affaires ministérielles

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
32	RE4	Programme des droits de la personne	7 321 656	Élevé	2020-2021					Début septembre 2022	
33	S/O	Programme de contestation judiciaire (Inclus dans #32) ¹⁴	Inclus dans #32	Élevé	Inclus dans #32					Début septembre 2022	

Tableau 10 : Autre

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
34	S/O	150e anniversaire de la confédération ¹⁵				Débuté en mars 2017	Fin mars 2019				
35	S/O	Projet de modernisation des subventions et contributions (projet conjoint avec l'Audit)					Début à confirmer				

Tableau 11 : Services internes

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
36	S/O	Communications	11 278 367	S/O	2019-2020	Début septembre 2018	Fin octobre 2019				
37	S/O	Technologies de l'information (en réserve)	11 009 963	S/O	2019-2020 (en réserve)		Début à confirmer				
38	S/O	Autres services internes ¹⁶	47 584 001	S/O							

¹⁴ Évaluation qui découle d'un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

¹⁵ Évaluation qui découle d'un engagement dans une Présentation au Conseil du Trésor

¹⁶ Ceux-ci comprennent la gestion des acquisitions, des finances, des ressources humaines, de l'information, du matériel et des biens immobiliers ainsi que le soutien à la gouvernance et à la gestion.

Tableau 12 : Initiatives horizontales d'autres ministères fédéraux

#	RE	Nom du programme	Dépenses prévues (PM 2019-2020) (\$)	Niveau de risque lié à l'évaluation	Audits prévus 2019-2020 à 2021-2022	Date de début avant 2019-2020	ANNÉE 1 2019-2020	ANNÉE 2 2020-2021	ANNÉE 3 2021-2022	ANNÉE 4 2022-2023	ANNÉE 5 2023-2024
39	S/O	Stratégie jeunesse emploi (évaluation gérée par Emploi et développement social Canada / PCH Jeunesse Canada au travail)				Débuté en mai 2016	Fin janvier 2020				